

Académie de :

Mention Complémentaire Aide à domicile**E3 Épreuve orale****Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie**

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT :

Date :

Proposition

de note /20

Compétences : C 11 créer une situation d'échange,
 C 12 conseiller, négocier,
 C 13 rendre compte aux interlocuteurs concernés,
 C 14 s'intégrer dans un projet, une équipe de travail,
 C 22 établir un bilan de situation,
 C 44 mettre en œuvre des activités de maintien de la vie sociale et de loisir.

Savoirs associés : SMS

S 12 environnement social des publics,
 S 13 cadre juridique du maintien à domicile,
 S 14 cadre relationnel de l'aide à domicile,
 S 15 méthodologie d'intervention de l'aide à domicile,
 S 16 notions de droit appliqué au secteur professionnel,
 S 36 techniques de développement et de maintien de l'autonomie.

<i>Critères d'évaluation</i>		<i>Évaluation du candidat</i>		<i>Remarques</i>
<i>Compétences, savoirs associés</i>	<i>DOSSIER</i>	<i>BARÈME</i>	<i>NOTE</i>	
C 13	♦ Respect de la forme du dossier cadrée par la définition de l'épreuve : 15 pages maximum annexes non comprises, présentation soignée.	1		
C 13	♦ Respect du fond du dossier cadré par la définition de l'épreuve : ➤ présentation de 2 situations professionnelles différentes vécues au cours de PFMP ou expérience professionnelle au domicile privé des personnes (informations complètes cohérentes pour permettre de bien appréhender la situation),	4		
	EXPOSÉ (15 minutes)	BARÈME	NOTE	
C 14 S 13, S 14 S 12 C 22 C 12, C 13, C 14, C 22, C 44	Le candidat : ♦ se situe dans le contexte professionnel, ♦ présente le cadre juridique, institutionnel et relationnel, ♦ justifie le choix des situations, ♦ identifie des besoins, ♦ indique les moyens mis en œuvre et son rôle dans le maintien de la vie sociale et de loisirs.	7		
	ENTRETIEN (30 minutes)	BARÈME	NOTE	
C 11 S 16 S 36, C 44 S 15	Le candidat : ♦ crée une situation d'échange, ♦ présente des notions de droit appliquées au secteur professionnel, ♦ présente des techniques de développement et de maintien de l'autonomie, des techniques d'animation, ♦ analyse le vécu professionnel, s'inscrit dans la méthodologie de l'intervention à domicile.	8		
Le jury pourra tenir compte des appréciations portées en milieu professionnel				
			TOTAL →/20

JURY :

Nom, prénom :

Signature,

Nom, prénom :

Signature,